



Bienvenue à l'école Jeanne d'Arc !

Les étapes d'une première rentrée...

1

La découverte de l'école :

Avec votre enfant, venez découvrir notre école lors des portes ouvertes du samedi 18 janvier 2025 de 10h à 12h. Si toutefois vous êtes dans l'impossibilité de d'y participer, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de M. DAGUSÉ, chef d'établissement.

2

Échanges avec l'enseignante ou le chef d'établissement

Des documents vous seront remis, tels que le projet d'établissement ainsi que les formulaires nécessaires à l'inscription de votre enfant, la charte éducative de confiance..., et vous pourrez bien-sûr poser toutes vos questions !

3

L'inscription :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école, il suffit de compléter les documents à renseigner et de les retourner à l'école dans les meilleurs délais.

4

Les « portes ouvertes de rentrée » :

Le vendredi 29 août 2025, de 15h à 16h30, votre enfant aura l'occasion de découvrir sa classe et faire plus ample connaissance avec son enseignante.

5

La rentrée :

Elle aura lieu **le lundi 1^{er} septembre 2025**.

Retrouvez nos conditions d'accueil pour les élèves nés en 2023
sur le site internet de l'école :

<http://larochesuryon-jeannedarc.fr/>



N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir plus d'informations.